



HAL
open science

Master Environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Environnement. 2009, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035294

HAL Id: hceres-02035294

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035294>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université du Littoral – Côte d'Opale

Demande n°S3100015229

Domaine : Sciences et technologies

Mention : Environnement

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Il s'agit du renouvellement d'une mention déjà habilitée en 2006 et qui fait suite à un DESS. Les universités de la région ont fait un effort de mutualisation de l'offre de formation en environnement pour améliorer sa lisibilité. Ainsi, les différentes spécialités du domaine sont co-habilitées entre deux ou plusieurs établissements. Cet effort de mutualisation est très louable. Il semble cependant être encore partiel. Par exemple, le dossier ne comporte que les données pour l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO), que ce soit pour les UE du M1, pour les flux d'étudiants, le devenir des diplômés... Si l'on veut avoir les informations globales sur chaque spécialité, il faut aller les rechercher dans les dossiers de chacun des partenaires. Il n'existe pas de dossier global dans lequel l'ensemble des données est présent. A l'évidence, des efforts doivent être encore accomplis pour une vraie mutualisation, équilibrée entre les différents établissements : actuellement, l'ULCO et l'Université de Sciences et Technologies de Lille (USTL) semblent être les moteurs.

L'absence d'introduction générale de la mention est préjudiciable à la bonne compréhension de l'offre de formation. Il est donc difficile d'appréhender les articulations entre le M1 et les différents M2, que ce soit en termes de choix des options, des UE partagées...

Les spécialités bénéficient d'un bon appui recherche, d'un fort ancrage régional et d'un positionnement pertinent au niveau régional et national. L'ouverture internationale doit cependant être améliorée : elle semble quasiment inexistante aujourd'hui.

● Points forts :

- La volonté de co-habiter les différentes formations avec les partenaires régionaux (USTL, Artois, Ecole des Mines de Douai) est à souligner.
- L'appui « recherche » des différentes spécialités est, dans l'ensemble, bon.
- Le positionnement régional des spécialités « Expertise et traitement en environnement » (ETE) et « Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins » (FOGEM) est bon.

● Points faibles :

- L'ouverture internationale semble inexistante.
- L'offre de formation est relativement tubulaire avec peu d'options pour les étudiants.
- La co-habilitation des spécialités semble déséquilibrée sur le terrain avec deux partenaires « forts » (l'ULCO et l'USTL).
- Le dossier est assez mal construit : l'absence de chapeau pour la mention est déconcertant car il ne permet pas de voir l'articulation entre les trois spécialités de la mention.
- Le suivi des diplômés est très disparate en fonction des spécialités. De gros efforts sont donc à entreprendre.
- Le passage au LMD n'est pas encore totalement « assimilé » notamment en termes de sélection des dossiers en M2, de liens avec les écoles doctorales...

Avis par spécialité

Expertise et traitement en environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Le M2 de cette spécialité indifférenciée est co-habilité entre l'Université d'Artois, l'USTL, l'Ecole des Mines de Douai et l'ULCO (qui est porteur du projet). Les objectifs de la formation sont pertinents et bien décrits. Ils correspondent au potentiel de recherche de la région principalement en matière de chimie et physique de l'environnement. L'appui industriel est conséquent et l'insertion professionnelle des diplômés paraît bonne, même si la durée de recherche du premier emploi est élevée. Il est surprenant, au vu du fort appui « recherche » et du caractère indifférencié de la spécialité, qu'il n'y ait pas plus de poursuite en doctorat.

La formation paraît assez tubulaire avec un M1 totalement obligatoire et un M2 où trois UE sont optionnelles. L'existence de parcours « spécialisés chimie, physique ou écotoxicologie » en M2 est surprenante car les problématiques de pollution de l'air sont par essence pluridisciplinaires.

- Points forts :

- Le M2 est co-habilité entre quatre établissements (l'Université d'Artois, USTL (mention « Chimie »), ULCO, Ecole des Mines de Douai).
- Cette spécialité repose sur un fort adossement « recherche » avec de nombreuses équipes en soutien. De ce fait, la formation à la recherche est de bonne qualité.
- Les objectifs de formation sont bien définis : ils reposent sur la complémentarité entre une formation théorique de haut niveau (physique et chimie de l'environnement, écologie, droit de l'environnement) et l'apprentissage progressif aux méthodes de « terrain ».
- La présence d'industriels dans la formation est conséquente.
- Les flux d'étudiants sont importants et témoignent de l'attractivité de la formation. La continuité M1-M2 semble bien fonctionner.
- Le devenir des diplômés est très bien suivi à l'ULCO. Il est dommage que le dossier ne mentionne uniquement le devenir des étudiants de l'ULCO... et non pas celui de l'ensemble des inscrits.
- L'insertion des diplômés à 24 mois correspond aux objectifs de la formation. Il semble néanmoins que la durée de recherche d'emploi soit élevée.

- Points faibles :

- La co-habilitation semble relativement déséquilibrée entre les partenaires. Elle repose beaucoup *a priori* sur l'ULCO et l'USTL. Les apports de l'Université d'Artois et de l'Ecole des Mines de Douai sont plus limités.
- Seul le M2 est co-habilité. Cependant on ne dispose d'aucune information sur les M1 dans les établissements autre que l'ULCO.
- Malgré la position des universités à un carrefour européen, l'ouverture internationale semble faible.
- Avec la mise en place du LMD, les masters et les écoles doctorales sont désormais séparés. Il convient donc d'éliminer le type d'affirmations suivantes : « cette formation est rattachée à l'ED 104 ».
- Le M1 est totalement obligatoire. Les parcours n'apparaissent qu'un niveau du M2.
- L'absence de statistiques dans la formation est surprenante alors que les notions de seuils, de risques, de prévision... sont au cœur de la formation.
- L'admission en M2 n'est pas de droit pour les étudiants de M1. On est encore dans un schéma « DEA ».
- Les UE sont de taille relativement réduite (entre 2 et 5 ECTS), ce qui nuit un peu à la lisibilité de la formation.
- Les problématiques de traitement de l'air étant par essence pluridisciplinaires, les quatre parcours définis en M2 (généraliste en environnement, spécialiste qualité de l'air (chimie, physique, toxicologie) ne paraissent pas judicieux.
- La durée de recherche du premier emploi semble élevée. Mais s'agissant d'une mention récente, il conviendra d'étayer ces constatations par les prochaines promotions.
- S'agissant d'une formation indifférenciée (R/P), les débouchés en termes de doctorats semblent faibles, voire inexistant.



- Recommandations :
 - Il serait souhaitable d'intégrer quelques options dès le M1 pour permettre à chaque étudiant de construire son parcours.
 - Il faudrait pleinement assimiler les conséquences de la mise en place du LMD : l'admission en M2 devrait être de droit pour les étudiants du M1. Le recrutement par dossier ne devrait être réservé qu'aux étudiants issus de la mobilité.
 - Seul le M2 étant co-habilité entre les quatre universités, il faudrait préciser le contenu des M1 de chacun des partenaires, et pas uniquement celui de l'ULCO, porteur du projet.
 - Il serait judicieux de faire des UE plus volumineuses pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation.
 - Il faudrait préciser l'ensemble des flux des quatre établissements en M1 ainsi que l'origine des étudiants en M2.
 - S'agissant d'une spécialité co-habilité, il faut fournir les données pour tous les étudiants, quel que soit leur établissement d'inscription.

Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Géoenvironnements actuels et passés

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Cette spécialité « recherche » est co-habilité entre l'ULCO et l'USTL (porteur du projet). Elle est centrée sur une approche fondamentale des processus se produisant dans les milieux sédimentaires.

- Points forts :
 - Cette spécialité est co-habilité entre l'ULCO et l'USTL (mention Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement).
 - L'appui « recherche » de la spécialité est bon avec deux UMR CNRS (une dans chaque université).
 - Le semestre n°3 est en grande partie optionnel, laissant beaucoup de liberté aux étudiants.
 - Les flux attendus d'étudiants sont élevés (50 en M1 et 20-25 en M2 sur l'USTL), notamment pour le M2.
- Points faibles :
 - L'articulation du M1 de l'ULCO avec cette spécialité n'est pas très claire. Aucun lien n'est mentionné dans le dossier et au vu des contenus le M1 ne paraît pas très adapté. Les étudiants de l'ULCO semblent suivre le M1 de l'USTL.
 - Une même UE présente dans deux spécialités différentes est comptée avec un nombre d'ECTS différent. Cela n'est pas acceptable car le nombre d'ECTS reflète la quantité de travail fourni par l'étudiant. On peut douter qu'elle soit différente en fonction de la spécialité.
 - La répartition des étudiants entre l'ULCO et l'USTL n'est pas précisée.
 - Aucune donnée n'est fournie sur le devenir des diplômés précédents. On peut notamment s'étonner du nombre élevé d'étudiants envisagés en M2 pour un master « recherche ».
 - L'ouverture internationale semble inexistante.
- Recommandations :
 - Il faut préciser comment les étudiants de l'ULCO accèdent à ce M2.
 - Il faut fournir toutes les données quant à l'origine des étudiants dans le master, le devenir des diplômés...
 - Il serait judicieux d'introduire dans le M1 de l'ULCO quelques UE optionnelles permettant aux étudiants de l'ULCO de faire le M1 à l'ULCO et ensuite, de poursuivre en M2 spécialité « GAP ».



Commentaires et recommandations

- Le suivi de l'insertion des diplômés doit être affiné. Il est très disparate d'une spécialité à l'autre et ne concerne que les seuls étudiants de l'ULCO... alors que toutes les spécialités sont co-habilitées.
- L'ouverture internationale doit être développée, ce qui ne devrait pas être un gros problème au vu de la situation privilégiée de l'ULCO.
- La taille des UE devrait être augmentée pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation. Dans le même registre, l'articulation du M1 avec les différents M2 doit être précisée.
- Il serait judicieux d'augmenter la part des UE optionnelles dans la formation.
- Un certain nombre d'intervenants extérieurs interviennent dans la formation. Il s'agit principalement d'acteurs associatifs ou des membres du secteur public. Il faudrait également faire appel à des professionnels du secteur privé.
- La part des débouchés « recherche » doit être augmentée, surtout vu la qualité des équipes en soutien.